



**l'Ameublement
français**

L'influence de l'aménagement des espaces médicalisés sur le bien-être des patients . . .

Syndicat professionnel créé en 1960, l'Union nationale des industries de l'Ameublement français, est l'organisation représentative de l'industrie de l'aménagement et de l'ameublement des espaces de vie. Les entreprises membres de l'Ameublement français éditent et fabriquent des agencements et du mobilier destinés à aménager de nombreux marchés comme le logement, l'hôtellerie, le commerce, les loisirs ou encore la santé. La filière est représentée dans toute sa diversité, du mobilier de maison, à l'agencement, le bureau, le mobilier urbain et les fabricants de cercueils. Le rôle de l'organisation professionnelle est de défendre la fabrication française et ses savoir-faire, et d'accroître la visibilité nationale et internationale d'industries en pleine transformation. L'Ameublement français a créé en 2016 un Club Santé, une nouvelle entité ayant pour objectif de regrouper l'ensemble des industriels de la santé afin de mieux comprendre et appréhender les enjeux du marché. C'est un véritable lieu de rencontre, de partage et de réflexion pour les fabricants afin de mutualiser les informations et favoriser leurs développements respectifs. Depuis sa création, le Club Santé a déjà organisé plusieurs workshops et a lancé des réflexions sur l'aménagement des espaces médicalisés et son impact sur le bien-être des patients.

Propos recueillis auprès de **Dominique Weber**, président de l'Ameublement français



L'Union Nationale des Industries de l'Ameublement Français...

Dominique Weber : Créée il y a plus de 50 ans, l'Ameublement français est l'organisation représentative des industries françaises de l'ameublement et de l'aménagement des espaces de vie. Elle compte aujourd'hui parmi ses membres des professions très diverses

spécialisées dans le mobilier domestique et professionnel, et regroupe les industriels par professions à travers des groupements d'activités (agencement, bureau, cercueil, collectivité, cuisine, facteurs d'orgues, haute facture, literie, placard, urbain, salle de bain, etc.). Depuis mon élection à la présidence, en 2014, nous avons fait évoluer son principal axe de développement en souhaitant passer de la simple conception de meubles à leur intégration dans des projets plus globaux. Nous souhaitons

ainsi mieux accompagner nos adhérents face à de nouveaux modèles économiques. Aujourd'hui, le meuble a perdu son statut patrimonial et n'est plus un bien dans lequel la population souhaite investir, les consommateurs reportent souvent l'achat d'un nouveau canapé au profit de leurs smartphones par exemple. Il devient un élément défini par ses usages. Les fabricants doivent donc accompagner leur savoir-faire de fabrication avec des notions d'intégration et proposer de nombreux services au produit. Cette adaptation est une démarche difficile car les professionnels du secteur de l'ameublement ont connu de nombreuses difficultés en raison, notamment, de la mondialisation et de la déspecialisation de la notion patrimoniale du meuble au profit d'un modèle d'usage. Nos adhérents doivent donc être étroitement accompagnés pour s'imposer comme des acteurs importants des projets et de la définition des espaces de vie de l'utilisateur. L'élargissement des missions de l'industriel devrait également encourager le recrutement de nouveaux profils et métiers au sein de leurs équipes.

Quelles sont les attentes du secteur hospitalier en matière d'ameublement ?

D. W. : Le développement de l'ambulatoire entraîne de nouvelles demandes de la part des professionnels hospitaliers. Ces derniers souhaitent un renouvellement des espaces de soins avec des solutions de mobilier « design » et fonctionnelles. À l'image de l'offre d'ameublement pour les espaces professionnels qui a largement évolué ces dernières années, nous souhaitons proposer des solutions innovantes aux acteurs de la santé avec des modèles alternatifs de mobilier. En outre, la numérisation et les habitudes des nouvelles générations encouragent également l'évolution des méthodes de travail des industriels. Cela étant, le secteur des collectivités reste plus complexe à développer car il dépend largement de la commande publique. Nous devons travailler de nouveaux modèles économiques nous permettant de proposer des solutions adaptées en matière de coûts et de fonctionnalités. Le développement de ces nouvelles réponses est nécessairement collectif. Nous devons donc collaborer, entre autres, avec les architectes spécialisés, les donneurs d'ordre et les maîtres d'ouvrage.

Dans quelle mesure les évolutions de l'approche des industriels de l'ameublement vont-elles influencer leurs pratiques et leurs organisations ?

D. W. : Aujourd'hui, les professionnels du mobilier dans le secteur de la santé doivent s'intégrer dans un projet et des réflexions plus larges que la simple conception d'outils aux usages spécifiques. Ils doivent élever la compétence de leurs salariés afin d'attirer de nouveaux talents sur des compétences de conception, notamment

des profils maîtrisant les outils digitaux. À l'avenir, le mobilier sera bien plus étroitement lié à son environnement avec des solutions d'assemblage de matériaux et la capacité de personnalisation de la commande ou de la contremarque. Les industriels font face à un changement de modèle assez profond. Au regard de nos études des marchés étrangers, nous constatons que les acteurs français du secteur ont une certaine avance sur la question. Ils sont en mesure de proposer une nouvelle façon d'aborder les espaces de vie grâce à des éléments de mobilier mais également par une vision élargie d'environnements et de lieux de vie globalement mieux travaillés. En collaboration avec les startups de l'ameublement, nous menons d'importantes actions auprès des éditeurs des produits à venir. Ils sont en mesure d'assurer une grande cohérence entre la fonction et l'usage des mobiliers. Ces structures émergent en grand nombre sur le territoire français et démontrent de très grandes capacités d'innovation. Leurs compétences sont très précieuses pour nos adhérents, notamment les acteurs historiques du secteur de l'ameublement, afin de démontrer l'efficacité et le potentiel des nouvelles voies de développement pour leurs solutions. En tant que syndicat professionnel, l'Ameublement français se donne pour mission de promouvoir l'échange et l'approche collaborative auprès de ses adhérents. Nous devons diminuer les réflexes de protection et de défense d'intérêts corporatistes pour travailler ensemble l'évolution de nos métiers. Notre domaine industriel modeste intéresse de nombreux secteurs et des profils nouveaux grâce à son caractère créatif. Cette créativité que l'Ameublement français souhaite encourager par l'échange peut servir un monde hospitalier aujourd'hui particulièrement contraint sur le plan économique.





Le Club Santé de l'Ameublement Français

« Au sein de ce groupe, nous souhaitons favoriser l'échange, le partage et le développement de réflexions communes »

Entretien avec **Christophe Michaud**, président du Club Santé, et **Philippe Jarniat**, responsable de marché de l'Ameublement français

Pour quelle raison l'Ameublement français a-t-il décidé de créer son Club Santé ?

Le Club Santé a été créé en 2016 avec pour idée de rassembler le plus grand nombre d'acteurs industriels présents sur le marché de l'immobilier et du dispositif médical liés aux équipements de collectivités. Au sein de ce groupe, nous souhaitons favoriser l'échange, le partage et le développement de réflexions communes sur des axes de développement généraux tels que l'amélioration des espaces de vie. Ce club est rattaché à un groupement de l'Ameublement français rassemblant des fabricants de mobilier de collectivité (espaces médicalisés, écoles, etc), au sein d'une cellule spécifiquement dédiée à la santé. Nous avons débuté nos échanges autour de l'amélioration des espaces de bien-être dans les hôpitaux avant d'étudier le développement de l'ambulatoire.

Qui sont les adhérents de ce Club Santé ?

Actuellement, le club regroupe 6 industriels majeurs et très actifs. Notre objectif est de concevoir un noyau central de participants alliant, entre autres, des concepteurs, des praticiens et des utilisateurs. Ainsi, nous espérons enrichir les réunions du club, plus sûrement que si nous n'intégrions que des industriels dans nos

échanges. Aujourd'hui, nous abordons les axes de développement de l'ambulatoire, notamment les hôtels hospitaliers, les nouvelles formes d'accueil et les centres de formation universitaires.

Quels sont les objectifs majeurs de vos réflexions à moyen terme ?

Nos objectifs sont de développer des axes de travaux sur les thèmes abordés dans le cadre du groupe. À moyen terme, nous souhaitons créer une cellule de réflexion capable de travailler sur un thème spécifique, à l'image d'un cluster. Nos réflexions, une fois mutualisées, pourraient permettre de fédérer l'ensemble des industriels et adhérents présents au sein du club. Chacun est en mesure d'apporter ses connaissances de l'outil industriel, ses compétences et ses travaux d'amélioration dans le cadre de nos échanges. Le domaine de la santé comprend de nombreux métiers de niche. Il est dommage que tous les industriels impliqués dans ces métiers se connaissent sans mutualiser leurs connaissances et leurs compétences. L'Ameublement français se donne pour mission d'offrir à ces professionnels un terrain neutre permettant le développement de travaux de recherche communs complétant leurs propres démarches d'amélioration de produits.

Quelles sont les actions menées par le Club Santé ?

Notre première action est de renforcer notre visibilité auprès de la profession du secteur de la santé en développant la politique de communication de l'Ameublement français. Notre deuxième axe de développement majeur représente les activités de recherche menées communément par l'ensemble des adhérents au club. En développant nos échanges, nous pourrions entreprendre des projets concrets comme l'organisation d'un salon dédié ou faciliter l'association de différents acteurs sur un chantier commun ou une chambre témoin.

De quels outils disposez-vous pour fédérer le plus grand nombre d'acteurs autour de ce club ?

Nous parions sur l'avenir et le développement de notre groupe actuel pour attirer de nouveaux profils et de nouveaux acteurs. En développant de nouveaux projets, en communiquant et en nous montrant actifs et dynamiques, nous espérons accueillir le plus grand nombre au sein du Club Santé. L'atmosphère concurrentielle ressentie quotidiennement par les industriels dans le domaine de la santé, quel que soit leur secteur de spécialité, reste l'un des freins majeurs à ce rassemblement. Cette situation bloque les échanges en raison d'une crainte de se dévoiler face à des concurrents, alors que nous n'échangeons pas d'informations sensibles sur nos entreprises. Nous souhaitons également assurer la régularité de nos participants afin de maintenir des échanges constants et transversaux.

Tous les adhérents au Club Santé s'intéressent-ils à l'ambulatoire ?

Tous les professionnels susceptibles d'adhérer au Club Santé et à l'Ameublement français sont intéressés par l'ambulatoire qui représente l'avenir de l'hôpital. Notre fédération regroupe les acteurs spécialisés dans l'ameublement, et tous les professionnels de ce domaine exerçant dans le secteur hospitalier souhaitent développer des réponses adaptées aux installations ambulatoires. Les notions d'accueil et de convivialité ainsi que la mise en confiance sont des éléments importants dans la conception de l'ameublement pour les espaces d'ambulatoire. Pour assurer la cohérence de nos solutions, nous devons garantir l'accord du personnel médical. De ce fait, le Club Santé a également pour mission d'identifier et de comprendre les motivations du développement de la prise en charge en ambulatoire et les attentes des personnels hospitaliers. Outre l'ambulatoire, d'autres sujets, tels que l'adaptation d'un mobilier pour les chambres en soins palliatifs, peuvent encore être traités au sein de notre club. La culture de l'aménagement de l'espace partagée par les membres du Club Santé est très demandée par les hospitaliers et les professionnels concernés par l'évolution des installations et des organisations hospitalières.

Quels sont les nouveaux besoins du marché auxquels le Club Santé doit répondre ?

Outre l'ambulatoire, nous avons identifié d'autres sujets à traiter parmi lesquels l'hôpital de demain, l'accueil général, l'hôtel de proximité ou la salle à manger. Nous avons privilégié l'ambulatoire car il nous a semblé être le sujet le plus important actuellement, au regard de nos échanges avec les professionnels de l'organisation et de la conception hospitalières. Notre objectif est aujourd'hui de matérialiser les attentes du marché pour répondre à ses évolutions.

Comment l'aménagement des espaces médicalisés contribue-t-il au bien-être et à l'amélioration de l'état de santé du patient ?

Aujourd'hui, nous nous intéressons à plusieurs espaces spécifiques, notamment les centres ambulatoires universitaires et les espaces complémentaires liés à l'acte (accueil, convivialité, etc.). Notre but premier était d'humaniser les espaces hospitaliers grâce à un mobilier adapté, des couleurs, des ouvertures et un éclairage bien pensés.

Outre vos échanges et réflexions communes, quelles sont les actions concrètes du Club Santé ?

Nos échanges ont pour objectif d'accompagner la compréhension de nos adhérents face à un marché de niche. Ensemble, nous souhaitons étudier et chiffrer ce marché de l'ameublement hospitalier afin de définir les meilleures démarches à développer. Actuellement, il est très difficile, pour les industriels, d'obtenir des analyses de terrain claires et précises sur l'évolution de ce marché. Hormis le nombre de chambres en construction et le nombre de lits dans les établissements hospitaliers, nous ne disposons d'aucune information vérifiée. Le Club Santé souhaite donc, par les échanges qu'il anime, permettre aux acteurs industriels de l'ameublement hospitalier de disposer d'une vision claire et précise de l'état du marché. Avec ces études, les professionnels pourront développer des réponses plus fines et cohérentes.

Quand comptez-vous donner naissance à des résultats concrets suite à vos échanges ?

Nous attendons de regrouper plus de participants au sein du Club Santé pour pouvoir développer nos réflexions et proposer les meilleures réponses. Nous espérons également intéresser des investisseurs importants par la qualité de nos réflexions et des réponses envisagées. Actuellement, le Club Santé ne peut développer de solutions concrètes sur ses propres fonds. Notre mission institutionnelle est de nourrir la réflexion des adhérents. Ces derniers doivent, pour leur part, enrichir ces réflexions et l'avancée de nos réponses pour encourager la concrétisation de nos échanges. Enfin, en étoffant le Club Santé et en enrichissant nos réflexions, nous espérons intéresser des professionnels de la conception et de l'architecture hospitalières. Avec eux, nous pourrions travailler à la concrétisation de nos solutions pour accompagner les développements des espaces de prise en charge en ambulatoire.



**l'Ameublement
français**